

Projet de résolution du XXème Congrès de l'Union Départementale FO de Haute-Loire le Vendredi 3 Octobre 2025

Réunis le 3 octobre 2025 au Puy en Velay, les 350 délégués du privé et du public du XXème congrès réaffirment l'exigence de « Pain, Paix, Liberté ». Le congrès s'inscrit plus que jamais dans le combat contre la guerre. Face au génocide du peuple Palestinien, le congrès dénonce l'hypocrisie de Macron qui, s'il a reconnu l'Etat de Palestine, n'en continue pas moins de livrer du matériel militaire à l'armée Israélienne utilisé pour exterminer la population de Gaza. Avec la Confédération FO, il exige le cessez-le-feu immédiat, l'arrêt des bombardements et du blocus de Gaza, la mise en place d'un véritable corridor humanitaire sous l'égide des nations unies, la rupture des relations diplomatiques avec Netanyahu et son gouvernement, la libération de tous les otages. Il mandate l'Union Départementale pour continuer de répondre positivement à toutes les initiatives prises sur ces bases.

Le congrès dénonce également le comportement de Macron et de ses gouvernements qui favorisent l'escalade militaire en cours en Ukraine et en Russie. Il s'oppose aux ventes d'armes ainsi qu'à l'économie de guerre qui se traduit par une loi de programmation militaire de 413 milliards d'euros sur 2024-2030 au détriment en particulier des services publics. Le congrès soutient pleinement la délégation de 38 adhérents FO de Haute-Loire qui participera, dimanche 5 octobre, au meeting international contre la guerre à Paris pour exiger avec des militants syndicalistes, associatifs, politiques et des artistes d'horizon et de pays divers « *pas un centime, pas une arme, pas une vie pour la guerre* ».

Le Congrès se félicite de la progression de FO dans la mesure d'audience syndicale départementale qui renforce confortablement sa seconde place avec + 4,83 points par rapport au dernier cycle de représentativité. Il se félicite également de la création de 16 nouvelles implantations dans les entreprises du privé depuis le dernier congrès d'octobre 2021. Il se félicite enfin de la progression du nombre d'adhérents dans les syndicats FO du privé comme du public. Le congrès appelle l'ensemble de ses structures et militants à amplifier la syndicalisation, en renforçant les syndicats existants par l'augmentation du nombre d'adhérents et en poursuivant le développement des implantations FO dans tous les secteurs.

Les délégués réaffirment leur attachement indéfectible à la charte d'Amiens de 1906 et aux principes de liberté et d'indépendance du mouvement syndical pour œuvrer à l'émancipation des travailleurs. Face aux dénis de démocratie de Macron, face à son refus de répondre positivement aux aspirations majoritaires des travailleurs et à sa volonté de poursuivre toutes ses politiques de casses sociales pourtant rejetées dans la rue, dans les urnes et à l'Assemblée Nationale, l'indépendance implique pour notre organisation syndicale de refuser toutes les tentatives d'associer notre organisation à la mise en œuvre des projets et des réformes du gouvernement. Une nouvelle fois, le nouveau premier ministre, en quête de non-censure, appelle les organisations syndicales à venir discuter sur 5 grands thèmes. Le « financement de la protection sociale », la « réindustrialisation et la souveraineté économique », les « conditions de travail et la qualité de vie au travail », le « renforcement du paritarisme » et la « modernisation du marché du travail ». Le congrès rappelle son attachement à la libre négociation et au paritarisme, mais ici, il ne s'agit absolument pas de cela !

Le congrès alerte sur le fait que discuter avec le premier ministre « du financement de la protection sociale » ou du « renforcement du paritarisme » est une tentative grossière pour tenter de nous associer à la remise en cause de la sécurité sociale et de notre système de retraite et de nous intégrer à un budget qui prévoit des dizaines de milliards de coupes. Il n'est pas question d'être complice non plus des nouvelles attaques contre le code du travail, de la représentation du personnel et les droits à l'assurance chômage à travers « la modernisation du marché du travail ». Dans la situation, le congrès estime que notre rôle est la défense exclusive des intérêts particuliers des salariés et non de servir de bâton, avec le patronat, à un gouvernement illégitime pour assurer la pérennité des réformes menées contre les travailleurs.. C'est pourquoi, il réaffirme clairement toutes les revendications urgentes :

- **L'abrogation de la réforme des retraites Macron/Borne**

Le congrès réaffirme son attachement au système de retraite par répartition fondé sur la solidarité intergénérationnelle et exige le maintien du régime général, des retraites complémentaires, des régimes spéciaux. Le congrès s'oppose fermement au projet de création d'une caisse de retraite pour les fonctionnaires d'Etat qui acterait le démantèlement du code des pensions civiles et militaires et la remise en cause du statut général des fonctionnaires.

Il rejette tout projet de régime universel de retraite par points ou de retraite par capitalisation. Il rappelle son exigence de retour à un départ à la retraite à 60 ans à taux plein, retour aux 37,5 annuités de cotisations, le calcul des retraites sur les dix meilleures années pour le privé et le maintien des six derniers mois pour le public, le taux de remplacement à 75% du salaire moyen, la revalorisation immédiate des retraites et pensions.

- **La défense de la sécurité sociale de 1945**

Le Congrès réaffirme son attachement aux principes fondateurs de la Sécurité Sociale de 1945. Il exige l'abrogation des Lois de Financement de la Sécurité Sociale et l'arrêt des économies effectuées par les gouvernements successifs de Macron sur la Sécurité Sociale ! Il revendique la suppression de la CSG et refuse la mise en place de la TVA sociale, comme il exige l'arrêt des exonérations de cotisations sociales, instrument de pillage des caisses de la sécurité Sociale.

- **La défense des services publics**

Le Congrès dénonce le nouveau plan d'austérité envisagé par Macron et Lecornu quels que soient leurs montants qui se feront, quoi qu'il en soit, sur le dos Services Publics déjà mis en extrême difficultés par les suppressions massives de postes, les réorganisations, les privatisations...

Le Congrès réaffirme son attachement au Statut général de la Fonction Publique garant de l'indépendance des fonctionnaires. Il s'oppose au projet de suppression des catégories et à la rémunération au mérite.

Le Congrès dénonce la baisse des dotations de fonctionnement des collectivités territoriales qui entraînera inévitablement des suppressions d'emplois.

Face à la situation catastrophique et inacceptable des hôpitaux et de leurs personnels, le Congrès revendique le recrutement de personnels sous statut, la réouverture de tous les lits, et le maintien de tous les services et les structures. Il exige le maintien des services d'urgence 7 jours sur 7, 24h sur 24 sans condition préalable. Il soutient les mobilisations des personnels hospitaliers du Puy et de Brioude pour faire aboutir leurs revendications.

Le Congrès dénonce la liquidation des Centres de Finances Publiques. Il revendique le rétablissement d'un véritable Service Public de proximité et condamne son démantèlement avec les « Maisons France Services ».

Le Congrès se prononce contre la destruction de l'école publique. Il soutient toutes les mobilisations décidées par les personnels et les parents contre les fermetures de classe, de sections, de filières et de postes, pour l'amélioration de leurs conditions de travail et des conditions d'apprentissage des élèves et des étudiants.

Il réaffirme également la place de la loi de 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat que le gouvernement entend réviser au nom de la lutte contre le séparatisme et rappelle son exigence de la stricte application de la neutralité de l'Etat. La preuve est faite à travers l'affaire Bétharram que le financement de l'école privée avec leur caractère propre reconnu par la loi empêche tout contrôle avec les dérives abjectes qui ont été mises en lumière. C'est pourquoi le congrès revendique l'application du principe "Fonds publics à l'Ecole publique, fonds privés pour l'Ecole privée".

• **Augmentation des salaires**

Le congrès estime que l'augmentation générale des salaires, des retraites, des pensions et des minima-sociaux devient une urgence sociale. Il revendique le SMIC à 80% du salaire médian de 2024 soit 1750€ net (2250€ brut), le rétablissement de l'échelle mobile des salaires et la revalorisation des salaires pour tous les salariés du secteur privé.

Alors que le pouvoir d'achat des fonctionnaires a diminué de 28.5% depuis 2000, le congrès exige l'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice de 10%.

Le congrès dénonce les mesures envisagées contre les retraités, en particulier le gel des pensions, le gel de l'ASPA (Allocation de solidarité aux personnes âgées), la suppression de l'abattement fiscal de 10 %. Il revendique le retour à l'indexation des pensions sur les salaires et exige le rattrapage des pertes subies par les retraités.

Le Congrès réaffirme son refus d'augmentation du nombre de jour de carence et exige le retrait du jour de carence dans la fonction publique et dans le privé.

Le Congrès réaffirme son opposition à l'individualisation des salaires et revendique l'amélioration du pouvoir d'achat pour tous par les augmentations générales et le retour à l'échelle mobile des salaires.

Le Congrès réaffirme son attachement au maintien des conventions collectives garantissant la reconnaissance des diplômes dans les grilles de classifications.

Le Congrès invite les syndicats FO et les Délégués Syndicaux à demander l'ouverture de négociations salariales dans les entreprises et à rassembler les salariés pour exercer le rapport de force pour peser sur les négociations.

• **Abandon des projets de réforme de l'assurance chômage et du droit du travail**

Le Congrès s'oppose au projet de réforme de l'Assurance-chômage qui vise à réduire encore plus les droits des demandeurs d'emploi, en durcissant les conditions d'affiliation (durée de travail minimale plus longue, période de référence raccourcie) et en réduisant encore la durée et le montant de l'indemnisation . Il condamne la politique de sanctions et de radiation menée par le gouvernement afin de faire baisser artificiellement les chiffres du chômage.

Pour les revendications, décider de la grève et de sa reconduction

Le congrès constate que les travailleurs sont confrontés à un feu roulant d'attaques de la part de Macron et de tous ses gouvernements successifs. Pour justifier des agressions systématiques contre nos droits et nos acquis, Macron et le MEDEF agitent le surendettement de la France. Pourtant, plus de 200 milliards d'euros d'aides publiques sont versées chaque année aux entreprises et le montant des dividendes du CAC 40 versés aux actionnaires dépasse les 100 milliards en 2025. Le congrès rappelle également que le budget pour le ministère des armées devrait atteindre 100 Milliards en 2030. C'est donc bien Macron qui est responsables de la dette et il envisage de nous faire les poches pour enrichir toujours plus les actionnaires et les marchands d'arme.

Suite à l'ultimatum lancé par les organisations syndicales, Lecornu n'a répondu à aucune de nos revendications. Il confirme vouloir poursuivre la même politique que ses prédécesseurs. Il ne nous laisse donc pas d'autre choix que de monter d'un cran dans le rapport de force. La puissance des mobilisations le 10 septembre à l'appel du mouvement citoyen « Bloquons tout » et le 18 septembre à l'appel des organisations syndicales nationales démontre que les travailleurs et la jeunesse ne veulent plus subir la politique anti-sociale d'Emmanuel Macron. La mémoire des gilets jaunes et la colère non soldée du mouvement sur les retraites sont encore vives.

La mobilisation du 2 octobre, montre, quant à elle, que, malgré une disponibilité à l'action restée intacte, les salariés ne veulent plus des journées « saute-mouton » inefficaces. Fort de ces enseignements, le congrès estime qu'il faut rompre avec la mécanique des journées d'action isolées qui mènent à la défaite. Dans les entreprises aucune grève n'a jamais été gagnante avec des journées isolées les unes des autres.

Le congrès réaffirme donc son refus de « l'intersyndicale permanente », des plateformes revendicatives « fourre-tout » et des journées d'action ou de la stratégie dite « des temps forts ». Il se prononce pour l'unité syndicale sur des revendications claires et pour la recherche de l'action efficace. C'est pourquoi il considère que la CGT-FO a eu raison de proposer d'appeler à la grève sur plusieurs jours consécutifs (les 1er, 2 et 3 octobre), même si cela a été refusé par les autres organisations syndicales.

Lecornu a reconnu, lui-même, face aux organisations syndicales qu'il est le premier ministre le plus faible de la Vème République, qu'il n'a pas de majorité à l'assemblée, qu'il n'a pas de gouvernement. Dans ce contexte, le congrès estime que la fenêtre de tir pour obtenir la satisfaction des revendications n'a jamais été aussi ouverte.

Le congrès appelle donc les structures FO et les militants FO à mettre en œuvre ce qui a été décidé par le Comité Confédéral National de FO des 24 et 25 septembre dernier, en réunissant partout, sur les lieux de travail, l'ensemble des salariés, pour discuter et décider la grève et de sa reconduction, dans l'action commune partout où c'est possible, pour gagner sur nos revendications.

A Vals-près-le-Puy, le vendredi 3 octobre 2025